

Le statut conceptuel du libre échange chez Walras et chez Pareto : Un point de vue comparatif

André LEGRIS, Ludovic RAGNI

GREDEG-CNRS, Université de Nice Sophia-Antipolis

En juillet 1897 paraît dans la *Revue d'économie politique* un article de Léon Walras consacré à « La théorie du libre échange ». Cet article sera repris avec quelques commentaires dans les *Etudes d'économie politique appliquée* [1898], puis intégré dans son projet des *Mélanges d'économie politique et sociale* avec un certain nombre d'ajouts sous le titre « La paix par la justice sociale et le libre échange » [1907], projet non publié de son vivant, mais qui figure maintenant dans le volume VII des éditions complètes, rassemblées par le Centre Auguste et Léon Walras et éditées chez *Economica*. Dans cette ultime version de son texte que nous utiliserons, Walras traite ses réflexions sur le libre échange comme conséquence logique de son économie politique pure mathématique fondement, selon lui, de son économie sociale [1896] et de son économie appliquée [1898] (voir les *Mélanges d'économie politique et sociale*, p. 408). Il regrette que jusqu'alors, notamment au travers de « l'école française », le discours sur le libre échange n'ait été que développé dans une perspective doctrinale non justifiée scientifiquement, sous le thème du *laisser-faire*. Par ailleurs, Léon Walras fait référence aux travaux de D. Ricardo et de J.-S. Mill sur la théorie du libre échange, ce qu'il avait omis dans l'article de la *Revue d'Economie Politique*, en précisant curieusement qu'elle repose « toute entière sur la théorie dite quantitative de la monnaie » que les économistes anglais « ont bien affirmée mais non démontrée » (*ibid.* p. 481). Il faut dire que dans les trois publications précitées qu'il consacre au libre échange, il dit jeter les bases d'une théorie « rigoureuse » de cette question sous quatre configurations¹, en appliquant la théorie de la monnaie développée dans les *Etudes d'économie politique appliquée*. En tout état de cause, Léon Walras n'a pas développé une théorie du libre échange pour elle-même, mais pour insister sur la cohérence de son triptyque qui associe économie pure, économie appliquée et économie sociale², et sur le bien fondé des autres théories dont il revendique la paternité : celle de l'équilibre général, celle de la monnaie et celle du « déplacement » des services producteurs. En d'autres termes, le libre échange n'est rien d'autre que « la libre concurrence appliquée à la production des nations ».

Quant à Vilfredo Pareto, ses premières publications économiques sont largement consacrées à la défense militante du libre échange, en harmonie avec les idées libérales qu'il promotionne en participant à la création de la *Società Adamo Smith* en Italie. Il partage alors l'idéal du programme de Gustave de Molinari sur le maintien de la paix en Europe, Gustave de Molinari qui succède à Joseph Garnier en 1881 comme rédacteur en chef du *Journal des économistes* et qui désignera Pareto comme le correspondant italien de la revue. Mais à partir des années 1880, on assiste à une montée du protectionnisme en Europe, et beaucoup de libéraux comme Molinari vont désespérer de voir leurs convictions aboutir. Pareto, quant à lui, va continuer sa réflexion sur le thème du commerce international dans une démarche positive d'économie appliquée qui le conduit à s'interroger sur le décalage qui existe entre les propositions de la théorie, qui démontrerait rationnellement le bien-fondé de la libéralisation totale du commerce international, et les actions des individus ou des gouvernements qui choisissent plutôt le protectionnisme. Dans cette perspective, Pareto mobilisera la méthode des approximations successives pour cerner au plus près possible le phénomène concret, i.e. les choix qu'il admet comme complexes entre une

¹ I. Importation sans exportation ; II. Importation avec exportation ; III. Utilité du libre échange ; IV. Conditions du détournement des services producteurs (*ibid.* pp. 482-494).

² Voir Legris [1977].

politique de libre échange et une politique protectionniste (Steiner *Revue économique* [1995]), mais aussi une théorie de l'action (Legris et Ragni [2005]), pour montrer que l'économie pure, fondée sur l'hypothèse de rationalité parfaite des agents, ne suffit pas à expliquer la réalité du monde. Selon Pareto, la compréhension des choix opérés par les agents impose d'élargir le champ de la recherche à la sociologie et aux actions non logiques.

Dans ce contexte, le but de cette communication consistera, après avoir analysé la théorie du libre échange présentée par Léon Walras d'une part, et Vilfredo Pareto, d'autre part, à montrer comment ces approches s'insèrent dans leur vision personnelle de la science. Plus précisément, on insistera sur la manière dont Léon Walras s'efforce de défendre sa position libre échangiste à partir des résultats qu'il développe en économie mathématique pure et dont il propose l'application afin d'offrir aux Nations davantage de paix et justice sociale. En d'autres termes, Léon Walras, conformément à la méthode de conciliation et de synthèse, défend et voit dans l'avènement du libre échange un nouvel aboutissement des résultats de la science pure dont il tire toutes les conséquences, en matière de justice et de norme sociale et vers lesquelles l'ensemble des Nations se doivent politiquement de tendre. Nous traiterons dans une seconde partie du libre échange chez Pareto. Nous montrerons notamment comment ce dernier peut accepter en partie³ le discours de Walras quand il s'agit de défendre et de démontrer, grâce aux résultats de l'économie pure et mathématique, les avantages du libre échange par rapport au protectionnisme. Pour autant nous indiquerons également pour quelles raisons Pareto ne traite ensuite l'alternative entre libre échange et protectionnisme que du point de vue de l'économie appliquée et qu'il nie et le champ disciplinaire et le caractère scientifique de l'économie sociale. A titre indicatif, on peut rappeler dès à présent que les développements consacrés au libre échange apparaissent dès 1891⁴, mais principalement dans le *Cours d'économie politique* (Livre II, Chapitre III, § 860 et suivants), dans le *Manuel d'économie politique* (Chapitre IX § 39 et suivants intitulé « Le phénomène économique concret » et dans l'appendice mathématique). Il s'agit à la fois de démonstrations mathématiques insérées dans des chapitres consacrés à l'économie appliquée et d'un ensemble d'arguments reposant sur l'exemplification historique, conformément à la méthodologie expérimentale à laquelle Pareto se réfère. Ces travaux annoncent les thèses défendues dans le *Traité de sociologie générale* où l'auteur développe les raisons explicatives qui poussent les individus et les gouvernants à choisir, selon les circonstances, le libre échange ou le protectionnisme. Ces raisons concernent alors la théorie des actions logiques et non logiques et la manière dont l'équilibre social s'établit par le jeu des élites de sorte que l'économie appliquée parétienne, en matière de libre échange, ne constitue qu'une approximation préalable à une analyse plus globale qui relève de la sociologie.

I. Léon Walras et le libre échange

Selon Walras (1907), il est possible de développer le libre échange entre les nations selon deux problématiques. La première relève de la diplomatie et de l'entente politique entre des peuples dont les nations sont en paix. Avec de nombreux libéraux pacifistes du 19^{ème} siècle, Walras défend en effet l'idée selon laquelle le développement du commerce entre les nations est le meilleur obstacle aux guerres. La seconde problématique, qu'il souhaite développer, consiste à construire une théorie qui permette de répondre rationnellement aux questions que posent la pratique du libre échange car « *la théorie du libre échange manque encore à la science* » (*ibid.*, p. 469). Il semble donc exister plusieurs raisons qui poussent Walras à s'intéresser au libre échange. D'une part, notre auteur souhaite en améliorer la théorie mal argumentée, selon lui, par

³ En partie seulement ! Par exemple, Pareto refuse l'hypothèse de variabilité totale des coefficients de fabrication, que Walras [1900] intègre dans les équations de l'équilibre général en faisant siennes les propositions de Barone. L'hypothèse de coefficients variables est nécessaire pour atteindre le libre échange complet chez Walras afin qu'il n'y ait pas d'obstacles lors de la mobilité des services producteurs des industries d'importation vers celles d'exportation.

⁴ Pour une bibliographie complète des écrits de Pareto sur le commerce international, Steiner ([1995], p. 1261- 62).

les économistes anglais généralement cités à ce sujet, à savoir Ricardo et Mill, ou négligée par les libéraux français qui se contentent d'affirmer les avantages du laisser-faire. D'autre part, l'argumentaire développé autour du libre échange ne ferait que confirmer la vision walrasienne de l'économie politique, celle d'une science où la théorie pure éclaire les choix et décisions à prendre dans le domaine de l'économie appliquée et où les résultats attendus se révèlent conforme aux critères de la justice sociale.

1. La théorie walrasienne du libre échange

Walras ([1907], p. 482-488) construit un modèle qui décrit les mécanismes permettant de retrouver l'équilibre du commerce extérieur quand ce dernier est perturbé par des importations ou des exportations de valeurs inégales. La théorie du libre échange n'est finalement qu'une extension de la théorie de l'équilibre général, lorsque la modélisation concerne des nations et non plus seulement des agents car « *la démonstration faite pour les individus au sein d'une nation vaut évidemment pour ces mêmes individus au sein d'une union douanière ou au sein de l'humanité* »⁵ (*ibid.*, p. 481). Outre certains aspects des équations de l'équilibre général (Walras [1874]), le modèle mobilise la théorie des coefficients de fabrication variables que Walras introduit dans la dernière édition des *Eléments d'économie politique pure*, celle de 1900, mais aussi sur sa théorie de la monnaie, dont il rappelle les développements dans les *Éléments d'économie pure* (29^{ème} et 30^{ème} leçons) et dans les *Études d'économie politique appliquée* (Sections I et III).

A. Le libre échange sans exportation

La démonstration de Walras repose ici sur la théorie quantitative de la monnaie puisque la sortie de monnaie du pays qui importe entraîne une baisse proportionnelle du niveau général des prix. Par ailleurs, comme le niveau général des prix du pays exportateur va augmenter proportionnellement à la quantité de monnaie qu'acquière son économie, les prix courants des (ou de la) marchandise (s) qui font l'objet des échanges s'égaliseront, et les flux d'échange n'auront plus de raison économique d'être. La seule raison des échanges internationaux qu'identifie notre économiste provient des différentiels de prix d'une marchandise homogène entre les différentes Nations qui peuvent être concernées. S'impose alors une conclusion logique. Le libre échange sans exportation ne peut être qu'une situation transitoire. Par ailleurs, Walras avait précisé que son raisonnement exigeait « *un système rationnel de paiement* » compatible avec sa théorie du libre échange qui est celui « *de la monnaie d'or pour les règlements internationaux et les gros paiements nationaux, avec billion d'argent régulateur pour les petits paiements nationaux* » (Walras [1907], p. 482).

B. Le libre échange avec importation et exportation

Dans ce cas général, qui inclut le cas particulier précédent, Walras montre comment les mouvements de marchandises, des facteurs de production et de monnaie permettent un retour à l'équilibre économique. L'égalité entre valeur des importations et des exportations dans les nations concernées se réalise par sortie de monnaie et baisse du niveau général des prix en cas d'excédent des importations sur les exportations, et par entrée de monnaie et hausse du niveau général des prix si les exportations sont supérieures aux importations. On constate une nouvelle fois que les mécanismes de retour à l'équilibre reposent sur une théorie quantitative traditionnelle de la monnaie (*ibid.*, p 487). Pourtant Walras, toujours de son point de vue, ne se contente pas de démontrer les mécanismes du libre échange et de la théorie quantitative. Il souhaite ensuite s'interroger sur le gain, dont peut bénéficier une nation à s'engager dans une politique de libre échange et il fait pour cela intervenir l'utilité des marchandises échangées et l'intérêt des acteurs concernés.

⁵ Pareto affirme que l'analyse doit reposer sur l'action des individus et non sur la volonté des Nations, en affirmant le paradoxe de l'action collective. Voir Steiner ([1995], p. 1248-1254).

2. Libre échange et utilité

Pour souligner l'essentiel de son argument, Walras choisit de négliger les « crises » transitoires qui résultent des mécanismes qui permettent le retour à l'équilibre, quand ce dernier est perturbé par les déséquilibres transitoires liés au commerce extérieur. Notre auteur engage son raisonnement à partir d'une situation d'équilibre définie par la même valeur monétaire des importations et des exportations ([1907], p. 489). Dans le modèle, deux biens seront concernés par les modifications des flux du commerce extérieur : un bien de première nécessité (le blé), dont l'utilité est forte pour les consommateurs, et un bien de luxe (la dentelle), dont l'utilité pour les mêmes consommateurs est très faible. Si l'échange international conduit l'économie domestique à accroître par importation la quantité du bien de première nécessité en exportant une partie du bien de luxe, alors le processus qui aboutit à un retour à l'équilibre et donc « au point de vue de la valeur », à une compensation des gains et des pertes, permet d'augmenter l'utilité des consommateurs. Ces derniers gagnent en disposant de plus de blé à un prix compétitif, même s'ils disposent de moins de dentelle en quantité disponible sur le marché et à un prix plus élevé. Walras envisage bien entendu le cas inverse : « *Mais il serait bien facile, on le conçoit sans peine, d'imaginer une situation complètement renversée où la consommation de première nécessité et la propriété pauvre seraient en perte, tandis que la consommation de luxe et la propriété riche seraient en gain* » (Walras [1907], p. 490). En termes d'utilité, les bénéfices que les nations peuvent tirer du libre échange dépendent donc de la nature des marchandises échangées. Les décideurs doivent donc choisir, selon une action qui relève de l'économie appliquée, la nature de biens qu'il est possible d'échanger dans le cadre du commerce international.

Par ailleurs, Walras s'est efforcé de montrer comment le libre échange exige et oriente la mobilité (*le détournement*) des facteurs de production des industries domestiques qui produisent des marchandises mises en concurrence avec des importations de même nature vers les industries qui travailleront pour l'exportation. Il étudie alors les conséquences de la mobilité. Les entreprises qui produisent les marchandises désormais importées vont disparaître en partie et les entrepreneurs concernés doivent assumer au mieux les pertes et s'orienter vers les secteurs exportateurs. Mais pour Walras, cette conséquence ne doit pas fournir d'arguments aux thèses protectionnistes car « *après tout, les entrepreneurs sont faits pour la société et non la société pour les entrepreneurs* » (Walras [1907], p. 491). Tout au contraire, il faut aider ces derniers dans leur entreprise de reconversion en leur donnant du temps et en supprimant tout impôt indirect. Ce moment du raisonnement de Walras doit être souligné car notre économiste passe ici d'une question d'économie appliquée à une question de justice sociale. En effet, pour Walras, les impôts indirects ou les impôts sur les revenus ou les droits sur l'héritage payés par les fournisseurs de services producteurs, créent des transferts injustes de la répartition et découragent l'épargne, source ultime de l'investissement productif. Le transfert des capitaux, qu'ils soient fixes ou circulants, ne lui apparaît pas non plus comme un problème crucial. La question de l'adaptation des « *propriétaires de facultés personnelles* » peut se révéler plus délicate, mais « *les travailleurs peuvent, eux aussi, commencer immédiatement à se porter de l'apprentissage des industries qui déclinent vers celui des industries qui prospèrent* » (*ibid.*, p. 492). Walras cherche à minimiser le rôle des réticences des ouvriers à l'ouverture des frontières. Toutefois, il admet comprendre que les travailleurs de l'économie domestique acceptent mal la concurrence d'une main d'œuvre à bas prix : « *En réalité, les travailleurs qui ont fait, à tort, une si vive opposition à l'emploi des machines, et qui en font, avec plus de raison, une égale à celui des ouvriers étrangers, ne sont pas aussi mal disposés à l'égard du libre échange* » (Walras [1907], p. 492).

En effet, poursuit Walras, « je suis un travailleur européen ; j'ai fait mon service militaire et je paie de lourds impôts. La justice exige-t-elle que je vende mon travail au même prix qu'un Hindou ou un Chinois qui ne supporte point de telles charges ? Pour lutter contre la concurrence

déloyale du travail, Walras réaffirme : « *Abolissez les impôts, et alors la partie sera peut-être égale* » (*ibid.*).

En revanche le problème de l'adaptation de la terre pose des questions difficiles (voir Dockès 1994, p. 308), si l'on renonce à entrevoir la solution radicale que Walras a proposée en rédigeant son mémoire *Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'Etat* (Dockès 1994, pp. 285-286). Pour être appliquée, et il doit l'être dans une société dominée par l'industrie et le commerce, le libre échange exige donc des conditions : la contradiction entre la suppression de toute fiscalité, qu'elle soit directe ou indirecte, et le maintien d'une puissance publique non négligeable, ne peut être levée, aux yeux de Walras, que si l'état finance ses dépenses aux moyen de la rente foncière, ce qui implique qu'il soit propriétaire du sol. Cet idéal social repose bien sur le principe de justice, principe qui implique que les « facultés, personnelles » relèvent de la propriété privée exclusive de leurs possesseurs. Tout au contraire, la propriété de la terre ne peut s'inscrire dans le principe de propriété privée, car il n'existe aucun justificatif moral à l'appropriation privative du sol. « *L'économie sociale qui règle la répartition de la richesse sociale entre l'individu et l'Etat par l'attribution de la propriété de ses facultés personnelles au premier et de la propriété de la terre au second et l'économie politique appliquée qui, ensuite de la suppression des droits fiscaux et protecteurs et de tous les impôts directs ou indirects, organise la production sur le pied du libre échange national et international ont, en effet, leur fondement dans une philosophie sociale et dans une économie politique pure nouvelles. Cette philosophie sociale est la philosophie synthétique pour laquelle l'individu et l'Etat sont deux abstractions nécessaires pour la science et pour laquelle l'homme en société, individu dan l'Etat, est la seule réalité* » (Walras [1907], p.502).

On voit bien que le thème du libre échange offre à Walras un argumentaire pour réaffirmer sa vision de l'économie politique qui débouche sur sa proposition d'une économie sociale, synthèse de son triptyque.

II. Vilfredo Pareto et le libre échange

La position de Pareto par rapport à celle de Walras, en matière de libre échange et de protectionnisme, mérite d'être éclairée sous trois angles au moins : celui de l'économie pure, celui de la méthodologie et celui de la sociologie. Deux raisons principales justifient d'adopter ce point d'ancrage analytique. D'une part, Pareto, comme Walras, défend méthodologiquement l'idée selon laquelle les mesures d'économie appliquée doivent être justifiées et démontrées par les résultats de l'économie mathématique. D'autre part, Pareto adopte en partie, sur la base des résultats de l'économie mathématique, l'opinion walrasienne consistant à montrer l'efficience théorique du libre échange. Toutefois, comme nombre d'auteurs ont pu le souligner, la méthodologie retenue par Walras diffère, au moins sur deux points essentiels, de celle de Pareto. Ce dernier rejette en effet l'idée que l'économie sociale puisse être un champ de recherche scientifique articulé et dépendant des résultats de l'économie pure. Il préfère insérer, conformément aux méthodes expérimentale et des approximations successives, le champ de l'économie et de l'économie appliquée dans celui de la sociologie. Par ailleurs Pareto ne reconnaît pas, contrairement à Walras, la possibilité de fonder l'intervention de l'Etat sur la base des résultats de la seule l'économie mathématique. On peut lire par exemple dans une lettre qu'il adresse à Walras : « *On perd son temps si l'on étudie trop en dehors de la réalité* (défense de la méthode expérimentale [rajouté par nous A.L et L.R]). /.. / *Pour appliquer aux choses réelles le principe de la science abstraite, il faut tenir compte des propriétés dont on avait commencé par faire abstraction* (méthode des approximations successives [rajouté par nous A.L et L.R]). *Quand vous voulez fortifier l'Etat, quand vous voulez lui donner les fermages, vous sortez de l'abstraction et vous entrez dans la réalité. /... : Votre article est évidemment un article polémique. Je ne vous jetterai pas la pierre, car j'en ai écrit de pires. Mais je ne les imprime pas* » (Pareto [1975], p. 289-290).

Pareto préfèrera rendre compte des actions économiques et sociales des individus concrets, et non pas du point de vue du seul *homo œconomicus*, pour expliquer pourquoi le libre échange, ou le protectionnisme, ont été tour à tour défendus par certains hommes politiques, certains idéologues ou certaines élites appartenant ou non à des groupes de pression. Par delà, et comme nous serons amené à le montrer, c'est l'applicabilité des mesures de justice sociale que Pareto refuse, considérant que celles-ci sont inaccessibles sur la seule base de démonstrations qui émaneraient de l'économie pure ou mathématique. Dès lors, comprendre les oppositions entre Walras de Pareto relatives au libre échange et au protectionnisme, nous conduira, dans un premier temps, à rappeler les arguments que Pareto développe en économie pure, mais aussi en économie appliquée, particulièrement lorsque qu'il traite du « Commerce » dans le *Cours d'économie politique* ou dans le *Manuel d'économie politique*. Dans un second temps, en nous référant principalement au *Traité de sociologie générale*, nous indiquerons pourquoi, du point de vue de la méthode expérimentale et des approximations successives, Pareto propose une thèse à la fois complexe, réaliste et qui ne recouvre pas celle de Walras en matière de vision sociale, sur le thème du commerce international.

1. Libre échange et protectionnisme du point de vue des économies pure et appliquée parétienne

Comme il vient d'être indiqué, l'étude du libre échange et du protectionnisme apparaît principalement dans le *Cours d'économie Politique* (Livre II, chapitre III, § 860 et suivants) et dans le *Manuel d'économie politique* (Chapitres VI, § 46 et suivants où Pareto traite du commerce international du point de vue comparatif avec un Etat collectiviste, puis aux § 65 et suivants, et enfin au chapitre IX, § 39 sous le titre :« Le phénomène économique concret »). Il s'agit plus particulièrement dans le *Manuel* d'une démonstration menée sous l'angle de l'économie pure, de l'économie mathématique et de l'économie appliquée. Pareto illustre notamment ses propos en recourant à de nombreux graphiques ou à l'usage du calcul différentiel et d'optimisation. Il s'agit également de traiter, en même temps, de l'économie appliquée. A cet égard, l'objet de ses propos consiste à rendre compte du jeu stratégique des acteurs concernés et qui auraient intérêt, selon les cas, à défendre le libre échange ou le protectionnisme. On remarquera que sur ce thème les développements du *Cours* et du *Manuel* annoncent ceux du *Traité* qui seront analysés à partir des catégories de la sociologie parétienne. On peut lire, en effet, dès le premier paragraphe du chapitre IX du *Manuel* consacré à l'économie appliquée et au notamment libre échange : « *Nous avons commencé par l'étude de l'économie pure, non parce que nous croyons que les phénomène abstraits de cette science étaient identiques aux phénomène concrets, (Walras aurait en revanche tendance à défendre le point de vue inverse [rajouté par nous A.L et L.R], mais simplement parce que cette première étude nous était utile pour entreprendre la seconde* » (Pareto, *Manuel* [1981], p. 459).

Sur cette base, si Walras défend que l'économie pure suppose méthodologiquement de faire abstraction des frottements dans un premier temps, il ne considère pas, à l'inverse de Pareto, que les points de vue de l'économie pure et de l'économie appliquée pourraient se contredire. Pareto place, quant à lui, l'analyse du libre échange ou de protectionnisme conjointement dans les champs de l'économie pure et de l'économie appliquée, afin que l'une et l'autre se complètent, au risque d'introduire des contradictions que la science devra résoudre à l'avenir.

Au cours d'une première étape, dans le *Cours* et dans le *Manuel*, l'auteur commence par défendre le principe des avantages comparatifs de Ricardo pour justifier la spécialisation internationale. Il défend ensuite une série de raisonnements mathématiques dont le but est de démontrer pourquoi les mesures protectionnistes sont désavantageuses pour le bien-être collectif d'une nation, même si elles peuvent être bénéfiques à certains groupes d'intérêt ou de pression ainsi qu'à certains hommes politiques.

Toutefois, dès 1896 dans le *Cours*, l'intention principale de Pareto est bien de rendre compte de la séries des réalités concrètes observables dans l'histoire comme autant d'expériences qu'il

emprunte à de nombreux auteurs du passé, à l'actualité de son temps, ainsi qu'aux statistiques du commerce international entre la France et l'Italie ou entre la France et l'Angleterre (Pareto, *Cours*, § 875 à 891). Il indique également, annonçant en cela le *Manuel* et le *Traité*, que le protectionnisme est le résultat du jeu des acteurs les mieux organisés socialement et capables de faire valoir leurs opinions, fussent-elles fausses du point de vue de l'économie mathématique. Pareto tient compte dans ce cas du jeu des coalitions entre les hommes politiques et les groupes d'intérêts divers, lorsqu'il s'agit pour eux d'agir de concert afin de mettre en œuvre, par l'intermédiaire des institutions ou en les influençant, des lois favorables au protectionnisme et plus rarement au libre échange. La position méthodologique de Pareto, quant à l'objet même de l'étude du commerce international, n'est pas ici sans rappeler les thèses défendues aujourd'hui pas les économistes favorables à la théorie néo-réaliste du commerce international : « *La cause principale du succès des coalitions est dans l'aide qu'elles reçoivent, directement ou indirectement, de la loi ; en d'autres termes, c'est principalement par la coercition exercée en leur faveur par les pouvoirs publics, qu'elles réussissent* » (Pareto, *Cours*, § 911, p. 253).

Cependant, c'est dans le *Manuel*, encore plus que dans le *Cours*, que Pareto cherche à mettre à jour les pratiques et les ruses de nature rationnelles ou idéologiques qui conduisent tel ou tel groupe d'intérêt à défendre ses opinions y compris, bien entendus, quand ceux-ci vont à l'encontre du bien-être collectif. Pareto propose de faire la théorie économique de ce qui est observé dans la réalité, et de montrer que cette réalité dépend de pratiques sociales soutenues à la fois par des actions logiques et non logiques, dont il développera l'analyse dans la *Traité*. A ce titre, l'homme de science doit tenir compte du point de vue plus large de la sociologie pour rendre compte du libre échange et du protectionnisme. On retrouve, appliquée à l'alternative libre échange/protectionnisme, la méthode des approximations successives que notre auteur ne cessera de défendre contre l'approche synthétique de Walras. Très clairement, l'étude du libre échange et du protectionnisme repose, dès le *Manuel*, sur la théorie des actions logiques et non logiques, que l'auteur développe dans son introduction, ainsi que sur la lutte que se livrent les élites ou les groupes d'intérêts. Pareto distingue (*Manuel*, Ch. IX, §35) deux types de situation. Premièrement, celles où certaines mesures ou certaines actions protectionnistes (ou libre échangistes) sont avantageuses à tous les membres d'une société ou ne nuisent pas à quelques uns. Deuxièmement, celles où ces actions désavantagent certains membres de la société. Outre que l'on reconnaît là le critère d'optimalité de Pareto, l'auteur replace les éventualités dans le contexte des modifications de la répartition qui seraient dues notamment à la mise en place de taxes ou de droits protecteurs. S'il existe une infinité de cas de figures possibles (Pareto, *Manuel*, § 59, p. 517), le protectionnisme a pour effet de favoriser une classe au détriment d'une autre et au détriment de la collectivité. A titre d'exemple selon qu'une nation sera soit agricole, soit industrielle, le protectionnisme peut être préférable à la première classe et le libre échange à la seconde si l'on veut, du point de vue du commerce international, protéger les industries naissantes. Mais très vite Pareto met l'accent sur la dynamique qui anime les « élites » sociales et les groupes d'intérêts reléguant au second plan le poids d'une démonstration mathématique de la supériorité du libre échange. Sur ce terrain, son opinion est parfaitement claire : « Même si on démontrait d'une façon toute à fait évidente que la protection entraîne toujours une destruction de richesse, si on avait à l'enseigner à tous les citoyens, tout comme on leur enseigne l'abc, la protection perdrat un si petit nombre de partisans, le libre échange engagerait si peu, que l'effet peut en être à peu près négligé, ou complètement » (Pareto, *Manuel*, § 62, p. 520).

Outre que l'économie pure, *a contrario* de l'opinion de Walras, reste peu efficace pour faire la promotion du libre échange, Pareto distingue quatre causes principales pour expliquer la persistance du protectionnisme. Celles-ci concernent la théorie des actions non logiques et les ruses que la raison peut mettre en œuvre pour arriver à ses fins. Il s'agit premièrement du fait que certains agents, comme les rentiers, peuvent avoir intérêt à défendre le protectionnisme pour augmenter leur fermage: leur action a un but subjectivement logique, mais il ne correspond pas au but objectivement logique de la science selon lequel le protectionnisme nuit à la collectivité.

Pareto rappelle ensuite que certains politiciens peuvent avoir intérêt à défendre également le protectionnisme pour en retirer des recettes publiques; là aussi, buts objectifs et subjectifs ne se correspondent pas. Notre auteur indique d'autre part que les partisans du nationalisme sont par tradition idéologiquement favorable au protectionnisme. Il s'agit là d'une croyance qui relève de la rationalité axiologique, au sens où R. Bondon entend ce terme, et donc d'une action non logique pour Pareto. Il souligne en effet que : « *La protection est généralement établie par une ligue dont les éléments principaux sont: /.../ ceux dont on réussit à les convaincre de sentiments nationalistes, de façon à leur faire croire que la protection sert à défendre la patrie contre l'étranger. /.../ Ceux-ci s'imaginent ou feignent de croire que ces mesures sont favorables à leur éthique. C'est une espèce d'homme assez singulière (les partisans du nationalisme); quand ils sont de bonne foi, on peut leur monter la lune dans un puits, et quand ils sont de mauvaise foi, ce sont eux qui la montrent aux autres* » (Pareto, *Manuel* [1981], § 63, p. 521). Ce passage fait référence à la bonne foi comme support de croyances axiologiques et au fait que par mauvaise foi, tout groupe social ou élite, qui y trouverait son intérêt, sera prêt à développer un raisonnement de circonstance pour parvenir à ses fins. Pareto, sur ce point, introduira dans le *Traité* la théorie des dérivations, c'est-à-dire l'analyse de l'ensemble des raisonnements pseudo logiques qui peuvent être développés pour justifier une opinion. Quatrièmement enfin, notre auteur signale le rôle de ceux qui, même s'ils en ont les moyens intellectuels, mais pas le courage « *voyant que la démocratie tend à dépouiller les riches* » (Pareto, *Manuel* [1981], § 63, p. 521), préféreront opter pour des moyens détournés (action reposant aussi sur les « dérivations »), afin de défendre leurs intérêts. Ici le Pareto du *Manuel* annonce celui du *Traité* lorsqu'il s'agit de relier la théorie des actions logiques et non-logique aux « catégories » qui lui permettront de décrire l'équilibre social, dont l'alternative libre échange-protectionnisme constitue un exemple parmi les plus remarquables.

2. Libre échange et protectionnisme chez Pareto : le point du vue du sociologue

Selon Pareto, l'étude du libre échange et du protectionnisme doit être engagée du point de vue de la synthèse méthodologique impliquant de compléter les résultats de l'économiste par ceux du sociologue⁶. Cette synthèse implique d'analyser la manière dont les actions logiques propres à l'économie pure et non logiques propres à la sociologie et/ou l'économie sont engagées par les acteurs sociaux pour justifier soit le libre échange soit le protectionnisme. En même temps l'objectif de Pareto est de rendre compte de la manière dont les individus déterminent et justifient cognitivement et conjointement leurs actions dans ces deux domaines. L'exposé de Pareto a pour but de comprendre la dynamique de l'équilibre social à laquelle renvoie l'alternative libre échange protectionnisme et pour quoi celle-ci repose sur une dialectique de passage entre connaissances théoriques propres à l'économie pure ou mathématiques et connaissances sociologiques individuelles ou collectives, subjectives ou objectivées. L'étude des raisons qui expliquent pourquoi le libre échange a tantôt été adopté ou pourquoi le protectionnisme le fût, est spécifique de la manière dont Pareto cherche à rendre compte des formes de rationalité parfaites et procédurale des agents économiques et des acteurs sociaux, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes d'intérêts. Afin d'expliciter l'originalité de la thèse défendue et d'en évaluer les enjeux au regard de celle de Walras nous traiterons successivement de l'articulation entre actions logiques et non- logiques puis de la dynamique que ces actions supportent pour comprendre l'alternative entre libre échange et protectionnisme.

A. L'articulation entre actions logiques et non logiques

La classification des actions retenue par Pareto suppose que les actions logiques forment l'objet principal de l'économie politique pure alors que « l'étude des actions non logiques appartient principalement à la sociologie » (Pareto [1967b], p. 8). Toutefois, comme nous l'avons par

⁶ En ce qui concerne la méthodologie de Pareto on peut se référer par exemple aux travaux de : L. Bruni (2002), de G. Busino (1967, 1999), ou de J. Freund (1974), entre autres.

ailleurs indiqué (Legris et Ragni, 2000, 2003, 2005)⁷, Pareto précise que les actions non logiques peuvent venir contaminer le champ de l'économie pure. La classification parétienne des actions implique de pouvoir appréhender la relation moyen-fin à la fois d'un point de vue objectif (celui de l'état de la science à un moment donné), mais aussi du point de vue subjectif de l'acteur. Dès lors, la science économique et la sociologie ont pour objet de fournir une explication de l'action à partir de la connaissance logique des situations, théoriques et concrètes, dans lesquelles s'exercent les activités humaines sans s'attacher pour autant à en comprendre les ressorts psychologiques : « *Les actions logiques sont, au moins dans leur partie principale, le résultat d'un raisonnement; les actions non-logiques proviennent principalement d'un certain état psychique : sentiment subconscience, etc. C'est à la psychologie à s'occuper de cet état psychique. Dans notre étude, nous partons de cet état de fait, sans vouloir remonter plus haut*Traité [1968], p. 76).

La théorie de l'action parétienne est clairement intentionnaliste au sens où elle repose sur un postulat de rationalité objective et où les actions logiques le sont objectivement et subjectivement, tandis que les actions non logiques (certaines du moins) sont « *ce que les agents ont trouvé de mieux pour atteindre leur but* ». En effet, Pareto classifie les actions selon leur logique ou leur absence de logique d'une part, et selon que le but qu'elles ont pour intention d'atteindre est objectif ou subjectif, d'autre part. Les actions sont dites logiques si le but objectif (du scientifique par exemple) correspond au but subjectif de l'agent qui les engage. Dans ce cas, les actions logiques reposent sur une théorie établie ou non encore infirmée et sur une rationalité parfaite. Enfin, les caractéristiques précédentes impliquent qu'une action logique suppose que les moyens mis en œuvre pour la réaliser soient conformes au but à atteindre. Aussi, lorsque le but objectif du savant et le but subjectif de l'agent se correspondent, il faut alors admettre que l'acteur, soit connaît la théorie scientifique qui les explique, soit qu'il agit comme le préconise la théorie. A contrario, les actions non logiques se caractérisent par la non correspondance entre les buts objectifs et subjectifs, et/ou dans certaines situations, par la non correspondance entre les moyens objectifs et subjectifs retenus pour atteindre ces buts. Les actions non logiques - lorsqu'elles possèdent un but subjectif – sont, répétons le, ce que les acteurs sociaux ont trouvé de mieux pour atteindre ce but. Les actions non logiques renvoient ici à la rationalité procédurale au sens de Sinon mais aussi, dans ce qui les supporte, à tous les discours ou tous les moyens, vrais ou erronés, que les acteurs sociaux peuvent mettre en œuvre pour atteindre leur but. Ces moyens peuvent bien sûr relevés de l'argumentation rhétorique, du jeu des croyances ou encore des effets de propagande.

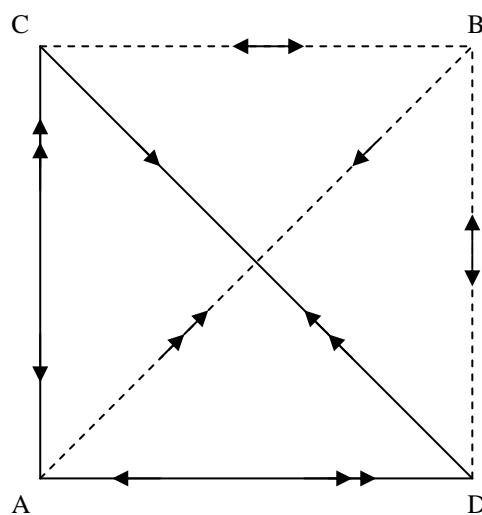
Dans ce cadre, pour expliquer l'alternative entre libre échange et protectionnisme Pareto propose au chapitre II du *Traité de sociologie générale*, le schéma suivant afin d'illustrer sa méthode et montrer comment s'ordonnent les différents types d'actions et les catégories qui les supportent. Dans les paragraphes concernés, notre auteur rend compte également de l'alternative libre échange / protectionnisme en l'articulant aux résultats du *Cours* et du *Manuel* que nous avons signalés. Ces catégories, sont essentiellement les Résidus (r), les Intérêts (i), les Dérivations (d) et les Hétérogénéités sociale ou circulation sociales (h). L'objectif poursuivi est de faire à la fois la synthèse des analyses économiques et sociologiques, après avoir cerné leurs champs d'étude par approximation, et en montrant que le libre échange ou le protectionnisme s'expliquent par les intentions que les agents manifestent au travers de leurs actions logiques et non logiques⁸.

⁷ On peut également se référer sur ce point à P. Steiner (1995) et P. Steiner (1998), « Sociologie et économie: la théorie parétienne de l'action économique », *Colloque Charles Gide d'Histoire de la pensée économique*.

⁸ Sur la nature de la théorie de l'action et en particulièrement son caractère intentionnaliste on peut consulter R. Boudon, « L'actualité de la distinction parétienne entre "actions logiques" et "actions non logiques" », in A. Bouvier (1999 b). R. Boudon, « Naturalisme et actionnisme chez Pareto. Pertinence des problèmes parétiens en sociologie cognitive. », in A Bouvier : (2000). R. Boudon, (2000), *Etudes sur les sociologues classiques*, Tome II, Paris, PUF. R. Boudon, (2003), *Raison - bonnes raisons*, Paris, PUF.

B. Dynamique sociale et dynamique des élites: une application à l'alternative libre échange protectionnisme

L'explication parétienne de l'alternative libre échange protectionnisme met en jeu, sous la forme d'un carré, les quatre « supports » que sont les catégories analytiques précédentes afin de définir trois relations principales et trois relations secondaires. Pareto a ici pour objectif d'expliquer comment s'organisent les différents types d'actions logiques et non logiques et comment celles-ci sont à la fois le résultat et le support de la dynamique qui associe Résidus (r), Intérêts (i), Dérivations (d) et Hétérogénéités sociale ou circulation des élites (h), afin d'expliquer la manière dont s'organise un équilibre social en matière de libre échange ou de protectionnisme. Nous proposons ci-dessous une reformulation du schéma de Pareto. Les relations secondaires, c'est à dire « indirectes » entre catégories et types d'actions sont représentées par des traits pointillés. Les relations primaires, c'est à dire « directes », sont représentées par des traits pleins. Pour synthétiser nous avons fait figurer par des flèches simples les relations que Pareto considère comme d'une intensité faible ou secondaire, et par une double flèche celles qu'il considère d'une intensité forte (Pareto, *Traité*, § 167). Quelques commentaires s'imposent quant à la définition des éléments A, B, C et D de ce schéma et de la dynamique qui anime leurs modes de connexion.



- L'élément A représente l'état psychique des agents résultant de leurs « intérêts » économiques, politiques, sociaux et des circonstances dans lesquelles s'organise leur vie sociétale. Cet état est le siège des « résidus », c'est à dire des « préconstruits, à la fois contenu et connaissance de sens commun ». Il s'agit de l'ensemble des catégories mentales pré-construites qui sont à la source des facteurs de socialité et des conditions nécessaires pour structurer les significations symboliques. Les « *résidus* », selon G. Busino (1967, 1999), octroient aux acteurs une « logique » toute faite. Celle-ci s'exprime par l'intermédiaire des actions logiques et non logiques, elle est donnée à l'avance et permet que s'exercent un ensemble de fonctions que l'on peut aujourd'hui qualifier de cognitives. A titre d'exemple il est possible de citer les fonctions d'identification, de représentation et de nomenclature, de classification ou de sériation. La composition des résidus « *s'avère être le prolongement d'une espèce d'organisation, équilibrée, autorégulée, des actions de classement, de sériation et de persuasion*⁹ » (Busino [1999], p. 367-368)¹⁰. Les « résidus » sont donc bien les éléments essentiels de la dynamique décrite au sens où

⁹ Il ne s'agit ni d'instincts, ni de pulsions, ni d'inclinations biologiques, ni de sentiments bien que l'auteur dans l'exemple qui nous intéresse emploie le terme.

¹⁰ On ne peut ici s'empêcher d'évoquer les travaux de psychologie de F. Von Hayek, contenus dans *L'ordre sensoriel* [1952], et ses commentaires relatifs aux notions de concurrence et de rationalité chez Pareto dans *Scientisme et sciences sociales* [1953]. Dans le premier ouvrage, Hayek développe une conception de la psychologie reposant sur un « neurologisme », mais dans laquelle il accorde une place essentielle aux activités cognitives de sériation et de classement.

ils sont à l'origine des actions non logiques, mais aussi des actions logiques permettant d'élaborer et de justifier (à tort ou à raison, mais toujours avec de bonnes raisons pour l'individu) la théorie du libre échange ou celle du protectionnisme.

- Pareto matérialise par la lettre D les éléments qui correspondent à l'adoption pratique d'une théorie ou d'une doctrine, voir d'une philosophie morale ou religieuse. Ce sont ici les « résidus » et les « intérêts » qui sous tendent l'organisation de cet élément. Les « intérêts » interviennent comme l'ensemble des facteurs qui permettent d'exprimer les désirs de richesse, de possession de biens lesquels sont source de plaisir pour les agents économiques et sociaux. L'élément D correspond en l'occurrence, aux règles de « droit » ou aux « institutions » qui régissent le libre échange ou le protectionnisme. Il est le résultat, comme cela apparaissait déjà dans le *Cours* ou le *Manuel*, des oppositions d'intérêts entre groupes socio-économiques restreints, ou entre telle ou telle catégorie d'« élites », capables, à un moment donné, d'infléchir la loi ou le jeu des institutions en sa faveur. Pareto décrit de manière très claire, et en conformité avec sa méthode expérimentale et d'observation, maints exemples qu'il emprunte à l'histoire afin de montrer comment tel ou tel lobby, pour emprunter une terminologie moderne, a pu infléchir en sa faveur les lois qui régissent tantôt le libre échange tantôt le protectionnisme.

- L'élément C correspond, en ce qui concerne nos propos, à la théorie pure ou mathématique du libre échange ou du protectionnisme. Cette théorie est le résultat des actions logiques, mais aussi des « intérêts » et surtout des « résidus » qui sont supportés par les actions non logiques, ou qui en sont à l'origine. On peut admettre que les actions non logiques sont « expurgées » quand il s'agit d'élaborer une théorie économique pure, mais qu'elles peuvent être, en revanche, à l'origine d'un changement de théorie s'il s'agit de justifier le passage du libre échange au protectionnisme. Dans ce cas, les « résidus » sont en quelque sorte canalisés par les « dérivations », dont la fonction est de donner un vernis logique aux arguments que tel ou tel groupe d'intérêt (ou d'élites) mettra en avant pour imposer son point de vue selon qu'il aura avantage à ce que l'Etat ou le législateur adopte le libre échange ou le protectionnisme. Pareto explique, relativement à l'élément D, comment le rapport de forces, relayé par l'argumentation menée en termes de « dérivations » la plus efficace, permet de comprendre que le protectionnisme puisse être adopté, bien que d'un point de vue purement logique et rationnel les scientifiques aient pu démontrer la supériorité du libre échange, en terme de bien être social.

Selon Pareto il faut bien comprendre que dans le cas où les actions logiques prédomineraient, c'est-à-dire lors de l'élaboration d'une théorie, mais aussi quand il s'agit de trouver des moyens pour l'imposer, c'est la catégorie des « intérêts » qui joue alors le rôle principal. Il s'agit de l'ensemble des « *tendances raisonnées ou instinctives* » (*Traité* § 2211) qui participent à l'élaboration d'une théorie. En revanche dans le cas le plus probable où les actions non logiques tiendraient le devant de la scène, c'est la catégorie des « dérivations » qui joue le rôle principal puisqu'elle renvoie à toutes les ruses de l'esprit et du raisonnement qu'un acteur, ou qu'un groupe d'acteurs, peut mettre en œuvre pour convaincre un autre groupe à adopter son point de vue ou sa propre théorie du commerce international. Notre auteur indique qu'il y a ici « rencontre » entre la catégorie des « dérivations », celles de « l'hétérogénéité et de la circulation sociales », et dans une moindre mesure des « intérêts ». C'est dans ce cadre qu'entrent en interconnexion et s'opposent les « élites » favorables au protectionnisme et celles favorables au libre échange. Il s'agit bien d'un mécanisme de lutte *darwinien*, des plus forts contre les plus faibles, et qui ne présuppose nullement que l'éducation ou la diffusion d'un résultat scientifique puisse permettre à telle ou telle catégorie de l'emporter sur une autre. En d'autres termes, ce n'est pas parce que l'économie mathématique aura démontré la supériorité du libre échange en termes de bien-être social sur le protectionnisme que ce résultat, parfaitement conforme au concept d'action logique, sera adopté par une nation. En effet, la démonstration mathématique de Pareto du bien fondé pour une collectivité du libre échange répond aux critères qui définissent les actions logiques. Les buts objectifs du scientifiques et subjectifs des acteurs sociaux se correspondent alors. Les règles de droits en matière de commerce international répondent aux

résultats de la science et sont mises en œuvre pour atteindre l'objectif souhaité. Pour autant ce n'est que très rarement qu'un résultat scientifique objectif suffit logiquement pour qu'il soit appliqué. Ce qui importe avant tout pour Pareto, à l'encontre de Walras, c'est de rendre compte de la réalité des faits que l'expérience met chaque jour en lumière. Il faut en effet expliquer pourquoi le protectionnisme a si souvent triomphé dans l'histoire. La réponse dépend de la manière dont les actions non logiques supportent l'articulation entre « résidus » et « dérivations », par exemple, pour expliquer les jeux d'intérêts pour la survie que se livrent les « hétérogénéités sociales » pour la « circulation des élites ».

L'exemple suivant permettra d'illustrer nos propos sans entrer dans une description de l'ensemble des sous catégories parétiennes, ce qui nécessiterait de résumer les quelques 1818 pages du *Traité*. Considérons, à la suite de Pareto, que les « élites » favorables au protectionnisme, quand le protectionnisme est remis en question, sont mues par des « résidus » de la seconde classe dits de « persistance des agrégats ». Ces résidus de deuxième classe peuvent être assimilés à des routines de moins en moins efficaces. Les « élites » favorables au libre échange sont, quant à elles, poussées à l'action par les résidus de la première classe dits « d'instinct de combinaison, d'opportunisme et d'efficacité... ». Le passage de la théorie du protectionnisme à celle du libre-échange peut advenir quand les seconds types de « résidus » l'emporteront sur les premiers.

- Conformément au raisonnement précédent, l'élément D du schéma proposé correspond à « l'adoption pratique » du libre-échange, c'est-à-dire à l'ensemble des actions concrètes nécessaires à sa mise en œuvre. Il peut s'agir d'actions pseudo logiques et non logiques résultant des « dérivations » qui auraient pour finalité de convaincre l'opinion de l'intérêt d'une politique de ce type (ou d'une politique protectionniste). Les éléments de D peuvent correspondre à des règles de droit qui en régissent le fonctionnement du libre échange ou du protectionnisme. Peu d'auteurs ont insisté sur le fait que les éléments de D peuvent être assimilés à des institutions qui permettent l'application de telles ou telles doctrines ou telles ou telles règles régulant le protectionnisme ou le libre échange. Pareto insiste pourtant bien sur le fait que c'est moins la démonstration mathématique reposant sur démarche d'économie pure, qui influence l'émergence des règles ou des institutions que l'action des individus. Ce sont donc les règles, c'est-à-dire les actes et les habitudes des acteurs, qui influencent l'adoption d'une théorie. Ce point de vue est bien évidemment contraire aux options de morale préconisées par Walras qui pense que la science peut imposer une norme morale, s'il est démontré scientifiquement qu'elle est plus souhaitable. Pareto préfère rendre compte de la réalité sans avoir à considérer que les résultats de l'économie mathématique sont suffisants pour que l'Etat impose telle ou telle doctrine en matière de justice sociale.

- Enfin l'élément B correspond à la manifestation dans l'action des états psychiques (élément A) des agents, mais aussi de C et de D. En ce qui concerne le libre-échange ou le protectionnisme, B synthétise les actes d'agents économiques engagés dans une relation quelconque d'échange international. Ce qui vient d'être indiqué pour D s'applique, *a fortiori*, à B. En d'autres termes, ce sont davantage les échanges concrets, en situation de libre circulation des biens, qui influenceront dans un premier temps les règles et les institutions puis, dans un second temps, les théories libres-échangistes que l'inverse. Pour autant, D dépend directement de A et indirectement de B, par l'intermédiaire de C et de D de sorte que, une fois encore, ce sont les « résidus » - puis dans une moindre mesure les « intérêts » et les « dérivations » - qui vont concourir à modifier les actes des agents économiques et éventuellement à faire advenir de nouvelles règles ou de nouvelles pratiques de commerce international, lorsque ceux relatifs aux « instincts des combinaisons » propres à l'élite émergente, l'emporteront sur ceux de « persistance des agrégats » des élites en place. C'est d'ailleurs l'enchaînement « résidus », « intérêts », « dérivation », « hétérogénéité et circulation sociales » (r, i, d, h) qui est considéré

comme le plus important par Pareto ainsi que celui mettant en jeu successivement (h, r, i, d)¹¹. Chacune des combinaisons de ces catégories aura un effet différent en intensité. Dans le cas des combinaisons auxquelles nous venons de faire référence, c'est clairement le rôle des « résidus », donc des actions non logiques, supporté par des individus (élites) aux qualités supérieures innées, qui entraîne la dynamique sociale et les équilibres qui la caractérisent au cours du temps, et non les actions logiques qui sont, en quelque sorte, utilisées pour parvenir à une situation favorable aux intérêts d'autres « élites ». Pareto écrit en effet dans le *Traité*: « *par exemple C est la théorie du libre échange; D est l'adoption pratique du libre échange dans un pays; A est un état psychique résultant en grande partie des intérêts économiques, politiques, sociaux des individus et des circonstances dans lesquelles ils vivent. Le rapport direct entre C et D est généralement très faible. Agir sur C pour modifier C ne conduit qu'à des résultats insignifiants. Au contraire, une modification de A peut se répercuter sur C et sur D. On les verra donc changer en même temps, et un observateur superficiel pourra croire que D a été modifié par le changement de C; mais une étude plus profonde montrera que D et C ne dépendent pas directement l'un de l'autre, mais que tous deux dépendent d'une cause commune A* » (Pareto [1968], p. 80-81), c'est-à-dire des résidus¹².

Conclusion

On sait que la division de la science économique selon le triptyque économie pure, économie sociale et économie appliquée ne relève pas, chez Walras, d'un postulat ou d'un acte de foi, mais tout au contraire correspond à sa conception de la science en général et de la science sociale en particulier (Dockès [1994], p.280-281). Le projet walrasien conduit à penser une société parfaite où la richesse maximum est produite en fonction des capacités physiques et morales de chacun. Les lois de l'économie pure garantissent que cette richesse se répartit entre les propriétaires de services producteurs de manière juste et équitable, sous la condition d'appliquer les réformes qui émergent des lois « mathématiques » démontrées. Le programme que construit Léon Walras semble exister, si on l'en croît, tout au moins pour l'essentiel, déjà chez les écrits de son père Auguste. La construction du triptyque serait donc l'aboutissement du projet de toute une vie. Dans ces conditions, on comprend que l'étude du libre échange chez Walras ne fasse que refléter ses croyances profondes en la science économique mathématique et ne déroge pas, quant aux conditions de son application, à son scepticisme si les réformes institutionnelles nécessaires n'interviennent pas, en l'absence de volonté de l'Etat. Les croyances de Pareto sont tout à l'opposé de la recherche de cet idéal social, mais s'inscrivent dans la volonté réaliste de comprendre le monde tel qu'il est. L'idée de réforme sociale n'a pas sa place dans une telle vision, ce qui ne veut pas dire que la pensée de l'économiste italien n'ait pas évoluée au cours de sa vie scientifique (Steiner, 1995).

Dans une première phase (1887-1897)¹³, qui s'étend de la mise en place du nouveau tarif douanier italien à la publication du *Cours*, Pareto cherche à persuader l'opinion des bienfaits du libre échange, soit au travers de textes polémistes, soit par la théorie pure. Dans une seconde phase (1897-1909), lassé par les échecs que subissent les idées libre échangistes, Pareto réoriente sa réflexion en se demandant comment expliquer la passivité des spoliés et la capacité qu'ont les spoliateurs de s'organiser pour parvenir à leurs fins, et ce quelle que soit la nature du régime politique. Deux perspectives émergent assez clairement dans les écrits de Pareto : le paradoxe de l'action collective, d'une part, qui, entre autres conséquences, remet en cause l'efficience d'un projet démocratique, et explique le maintien du protectionnisme. D'autre part, la nécessité de

¹¹ Pour une explication de l'impact des quatre dynamiques possibles [(r, i, d, h); (i, d, h, r); (d, h, r, i); (h, r, i, d)] relativement à la dynamique libre-échange/protectionnisme, on peut consulter P. Steiner (1995, p. 1254-1259).

¹² Dans cette illustration, Pareto renonce en partie au principe de mutuelle dépendance, pour se contenter de relations plus causales (voir sur ce point Steiner, 1995, p. 1241).

¹³ Tant est que l'on puisse dater l'évolution d'une pensée. Ici, cette « datation » grossière ne correspond qu'à la publication d'œuvres import

s'interroger sur les « bonnes raisons des acteurs sociaux» (Boudon, 2003) selon une méthode qui renonce définitivement à toute forme d'holisme. Enfin, dans une dernière phase, marquée par la publication du *Traité*, Pareto montre comment l'équilibre social relève de lois ondulatoires qui se reflètent dans la « circulation des élites » ou l'alternance des thèses libre échangistes ou protectionnistes. Pour comprendre les phénomènes réels il faut donc accepter que le champ de l'économie soit surdéterminé par celui de la sociologie parétienne c'est à dire celle de la théorie de l'action qui observe les dérivations pour remonter aux résidus.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARANZINI R. (2005), *Léon Walras e la moneta senza velo (1860-1886)*, Torino, Utet.
- BOUDON R. (1999a), « L'actualité de la distinction parétienne entre "actions logiques" et "actions non logiques" », in A. Bouvier, *Pareto aujourd'hui*, Paris, PUF.
- BOUDON R. (2000), *Etudes sur les sociologues classiques*, Tome II, Paris, PUF.
- BOUDON R. (2003), *Raison - Bonnes raisons*, Paris, PUF.
- BOUVIER A. (1999 b), « Naturalisme et actionnisme chez Pareto. Pertinence des problèmes parétiens en sociologie cognitive », in A Bouvier, *Pareto aujourd'hui*, PUF.
- BRUNI L. (2002), *Vilfredo Pareto and the Birth of Modern Microeconomics*; Aldershot, Edward Elgar.
- BUSINO G. (1967), « Introduction à une histoire de la sociologie de Pareto », *Cahiers Vilfredo Pareto*, n° 12.
- BUSINO G. (1999), « L'actualité des travaux de Pareto », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome XXXVIII, n°116, p. 359-380.
- DOCKES P. (1994), « La société n'est pas un pique-nique : le socialisme appliqué de Léon Walras », *Economie et Sociétés*, Série *Œconomia*, Histoire de la Pensée économique, P.E. n° 20-21, 10-11, p. 279-325.
- FREUND J. (1974), *Pareto: la théorie de l'équilibre*, Paris, Seghers.
- LEGRIS A. (1977), « Léon Walras , Enrico Barone et les productivités marginales – Note sur le sens du triptyque walrasien », *Revue d'économie politique*, 107 (1), p. 107-120.
- LEGRIS A., RAGNI L. (2000), « Recouvrement du champ de l'économie dans l'œuvre de Vilfredo Pareto : une mise en perspective du désaccord avec Léon Walras. », *Revue Européenne de Science Sociale*, n° 116, tome XXXVII.
- LEGRIS A., RAGNI L. (2003), « La représentation de la rationalité des acteurs dans l'œuvre de V. Pareto. Une tentative de mise en ordre », *Revue d'économie politique*, 114 3, p. 371-392.
- LEGRIS A., RAGNI L. (2005), « Théorie de l'action, rationalité et conception de l'individu chez Pareto », *Cahiers d'économie politique*, n° 49, p. 103-126.
- Pareto V. (1894), « Il massimo di utilità dato dalla libera concorrenza, in *Ecrits d'Economie politique pure, Œuvres complètes*, pp. 276-294, tome 26, Genève, Droz.
- PARETO V. (1896-1897), *Cours d'économie politique*, in *Œuvres complètes*, tome 1, Genève, Droz [1964]
- PARETO V. (1897), *Il compito della sociologia fra le science sociali*, in Pareto [1966], pp. 102-109.
- PARETO V. (1900), « Une application des théories sociologiques. », *Rivista italiana di sociologia*, in Pareto [1980].
- PARETO V. (1909), *Manuel d'économie politique*, in Genève, Droz 1981.
- PARETO V. (1916), *Traité de Sociologie Générale*, in Genève, Droz 1968.
- PARETO V. (1966), *Mythes et Idéologies*, Textes réunis par G. Busino, in tome VI, *Œuvres complètes*, Genève, Droz.
- PARETO V. (1967 a), *Lettres d'Italie*, in *Œuvres complètes*, tome X, Genève, Droz.
- PARETO V. (1967 b), *Sommaire du Cours de sociologie* suivi de *Mon Journal*, in *Œuvres complètes* 1967, sous la direction de G. Busino, tome XI, Genève, Droz.
- PARETO V. (1976), *Faits et Théories*, in *Œuvres complètes* 1976, sous la direction de G. Busino, tome XXI, Genève; Droz.
- PARETO V. (1980), *Ecrits de sociologie mineurs*, *Œuvres complètes*, t. 9, Genève, Droz.
- PARETO V. (1966), *Marxisme et économie pure*, Genève : Droz.
- PERRIN G. (1966), *La sociologie de Pareto*, Paris : P.U.F.
- POPPER K. (1972), *La connaissance objective*, Paris, Edition Complexe 1982.
- RAGNI L. (2000), « Enjeux de querelles et de justice sociale du théorème des productivités marginales », *Revue d'économie politique*, p. 132-161.
- STEINER P. (1995), « Vilfredo Pareto et le protectionnisme : l'économie politique appliquée, la sociologie générale et quelques paradoxes », *Revue économique*, p. 1241-1262, vol. 46, n° 5.
- WALRAS L., (1874), *Eléments d'économie politique pure ou théorie de la richesse sociale*, in Paris, Economica 1988, vol. VIII.
- WALRAS L., (1907), « La paix par la justice et le libre échange » in *Mélanges d'économie politique et sociale*, p. 467-503, Paris, Economica 1987 vol. VII.